

## Vivre c'est lutter

**L**a politique d'austérité et les reculs sociaux pèsent de plus en plus lourdement sur notre quotidien. Aux difficultés rencontrées par beaucoup de retraités, s'ajoute un profond sentiment d'injustice qui n'est pas sans conséquences sur leur moral.

« Le changement, c'est maintenant » a suscité bien des espoirs voilà maintenant plus de deux ans. Pour celles et ceux qui ont souhaité ce changement de politique, la désillusion est énorme. D'autant que d'autres choix sont possibles. Une société répondant aux besoins de tous, « une société pour tous les âges », où la solidarité s'impose comme logique : OUI C'EST POSSIBLE.

Cette conception va, bien sûr, à l'encontre de la politique menée de concert par le gouvernement et le patronat où une minorité s'enrichit au détriment du plus grand nombre et où tout le monde est mis en concurrence de la naissance à la mort.

Alors, ne nous laissons pas détourner de notre lutte contre l'austérité et toutes ces réformes, lois ou choix budgétaires qui l'accompagnent. Passons au-delà de notre propre déception. Ayons confiance en la force que nous représentons tous ensemble!

### SOMMAIRE

ÉDITO : VIVRE C'EST LUTTER

2<sup>E</sup> RENCONTRE DES RESPONSABLES À LA VIE SYNDICALE ET À LA DIFFUSION DE *VIE NOUVELLE* p. 2

QUESTIONNAIRE *VIE NOUVELLE* /UCR p. 3

CONGRÈS DE L'USR PARIS ET DE L'USR DES HAUTS-DE-SEINE p. 4

ARRCO-AGIRC p. 5

PAUVRETÉ : DE PLUS EN PLUS FRAGILISÉS p. 5

INFOS ET BRÈVES p. 6

### DATES À RETENIR EN 2015 :

**3 mars** : journée internationale des femmes avec la CGIL SPI et CCOO pensionnés

**24 mars** : rendu de l'enquête *Vie nouvelle*/UCR, à Lyon

**21 avril, matin** : comité des femmes de la Ferpa

**21 et 22 avril** : commission exécutive de la Ferpa

**du 7 au 10 avril** : assemblée générale de LSR à Balaruc-les-Bains

**du 9 au 12 avril** : salon des seniors à Paris

**18 et 19 mai** : comité général de l'UCR, salle du CCN, à Montreuil

**du 7 au 11 ou du 14 au 18 septembre** : congrès de la Ferpa

**du 29 septembre au 2 octobre** : congrès de la CES à Paris

**5 novembre** : rencontre des diffuseurs de *Vie nouvelle* à Montreuil

**30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre** : comité général de l'UCR, salle du CCN, à Montreuil

### Revendiquons les moyens de vivre dignement cette partie de notre vie.

Pouvoir d'achat, santé, accès aux soins, services publics de proximité, aide à l'autonomie, sécurité sociale, retraites complémentaires... Autant d'objectifs revendicatifs qui méritent de RESSORTIR LES FOULARDS.

Lettre ouverte aux parlementaires, adresse à remettre aux préfets à l'occasion des vœux de la nouvelle année, manifestations, rassemblements dans tous les départements à l'occasion du 1<sup>er</sup> avril 2015... Autant de perspectives d'actions unitaires décidées par le Comité général de l'UCR-CGT qui s'est réuni à Montreuil les 2 et 3 décembre. Alors allons-y tous ensemble parce que vivre c'est lutter. ■



**RICHARD ROUGER**  
MEMBRE DU BUREAU DE L'UCR

## 2<sup>e</sup> rencontre des responsables à la vie syndicale et à la diffusion de *Vie nouvelle*



**P**our la deuxième fois, l'UCR réunissait, le 23 octobre, à Montreuil, les responsables à la vie syndicale des USR et des UFR, avec les responsables à la diffusion de *Vie nouvelle*. Il s'agissait de faire un bilan d'étape sur nos objectifs de syndicalisation, de renforcement et de diffusion de notre journal *Vie nouvelle*. Cet état des lieux intervenait dans un contexte social et politique chargé et complexe. Notre démarche de déploiement ne peut être déconnectée des réalités et des préoccupations de nos concitoyens. C'est donc les deux pieds bien ancrés dans la réalité que les nos responsables ont débattu.

### RETRAITÉS NON RÉSIGNÉS

Cette nouvelle rencontre a mis en évidence le fait que les retraités de la Cgt ne sont pas résignés. Ils sont bien à l'offensive pour développer l'action et être porteurs d'espoir et d'alternative de luttes. En l'espace d'un an, beaucoup a été fait pour construire l'action revendicative.

Les raisons de rassembler les retraités restent entières. L'entêtement du gouvernement à mener une politique ultralibérale qui ne donne satisfaction qu'aux responsables du Medef, confirme le besoin de poursuivre nos actions et porter nos revendications.

Notre assemblée a mis en évidence l'exigence pour les salariés et les retraités de gagner un autre rapport de force. Plusieurs intervenants ont évoqué les plans de travail mis en œuvre par leurs USR. L'idée de mener conjointement l'activité revendicative, le renforcement de la Cgt et la bataille des idées apparaît comme le bon triptyque pour gagner une démarche cohérente.

### ÉCHANGER NOS EXPÉRIENCES

Ainsi, les plans de travail structurés et les dynamiques collectives montrent souvent des situations de renforcement de la Cgt couplée avec des abonnements à *Vie nouvelle*. L'échange d'expériences valorise le fait qu'il est possible d'inverser, en positif, les courbes de syndicalisation et des abonnements à notre journal.

L'idée d'un abonnement à *Vie nouvelle* à chaque syndiqué doit être portée partout. La formule « 1 € de plus par mois » ne semble pas suffisamment connue, alors qu'elle apparaît comme « douce » et « admissible » par le plus grand nombre de nos syndiqués. Des participants font remarquer qu'il faut s'organiser en conséquence, prendre le temps de poser la question à tous les syn-

diqués qui sont orphelins de *Vie nouvelle*.

### RÉAFIRMER LES OBJECTIFS

À écouter les camarades présents le 23 octobre, les décisions existent. Elles ont déjà été prises lors de la rencontre de l'an passé. Rien n'est à ajouter. Il convient maintenant de se mettre en situation d'atteindre nos objectifs avec des plans de travail qui responsabilisent nos organisations et les militants.

Les décisions du 10<sup>e</sup> congrès de l'UCR doivent nous y aider. En portant notre plan de syndicalisation de façon privilégiée dans les 20 USR et 7 UFR ciblées, il sera tout autant question de la syndicalisation, de la continuité et de la diffusion de *Vie nouvelle*. Le plan de coopération de la direction de l'UCR dans les territoires doit aussi y contribuer.

Plus nombreux, plus forts, c'est possible à condition de tenir les engagements que nous prenons dans nos réunions. Les potentialités sont énormes. En rappelant les engagements pris lors de l'assemblée en 2013, la rencontre de 2014 a décidé de contribuer à leur mise en œuvre concrète, partout, dans les territoires et les professions.

**OLIVIER JOUCHTER**

### RAPPEL DES OBJECTIFS ADOPTÉS LORS DE LA RÉUNION LE 24 OCTOBRE 2013 :

- Etre à 100 % de *Vie nouvelle* par rapport à mars 2013, soit 68940, à l'ouverture du congrès ;
- Etre à 100 % de FNI à l'ouverture du congrès de l'UCR, on sait ce qu'il en est advenu ;
- Avoir un animateur responsable de la diffusion de *Vie nouvelle* et un responsable à la vie syndicale dans chaque USR et UFR ;
- Pas une réunion sans aborder ensemble renforcement et diffusion de *Vie nouvelle* ;
- Un adhérent égal un abonnement pour un euro de plus par mois ;
- Porter à la connaissance *Vie nouvelle* dans les différentes publications de nos organisations territoriales (UD-UL-régions) et professionnelles (fédérations) ;
- Proposer à nos directions syndicales (actifs et retraités) l'abonnement à *Vie nouvelle* ;
- Suivi mensuel de l'état d'organisation et de diffusion de *Vie nouvelle*.

## Questionnaire *Vie nouvelle*/UCR

**V**ous êtes déjà nombreux à avoir répondu au questionnaire publié dans le n° 183 de *Vie nouvelle*.

Cette multitude de réponses sera un outil extraordinaire pour affiner les repères revendicatifs de l'UCR. Après les 120 000 cartes-pétitions adressées au président de la Répu-

blique, les journées de mobilisation, ce sera le moyen de dire à tous ceux qui nous traitent de « nantis » ce qu'est la réalité vécue par les retraités.

Faisons remonter les exigences revendicatives à tous les décideurs. Nous avons jusqu'à la fin de l'année pour retourner les questionnaires

auprès de l'UCR. C'est aussi un élément extraordinaire pour aller à la rencontre de nombreux retraités et leur permettre de mettre noir sur blanc ce qu'ils nous disent sur les points de rencontre.

Alors, vite, si vous ne l'avez pas encore rempli, prenez quelques minutes pour répondre.

## *Vie nouvelle* n°184 vient de sortir

**Dans le dossier « Ça ne peut plus durer comme ça » :**

Valls et Gattaz veulent-ils le contrat « zéro heures » ? - Mauvais plan : vertige des chiffres - Budget des retraités : des attaques lancées de toutes parts - Hausses d'impôts : les retraités aussi - Mesures fiscales : triple peine pour les retraités - La Cgt a des solutions : interview de Mohamed Oussedik.

**Pages internationales :** la rencontre à Madrid entre l'UCR-CGT et la CCOO d'Espagne, une interview de J. Gutierrez secrétaire général de la CCOO.

**Pages Vie syndicale :** les responsables *Vie nouvelle* et vie syndicale réunis le 23 octobre, à Montreuil

Et les pages magazines pour ce libérer l'esprit.

Télé, radio, gratuits, le bourrage de crane est permanent. Lire, faire lire *Vie Nouvelle* est un véritable souffle d'air. Et pourtant encore trop peu de syndiqués sont abonnés.

**Le dossier du n° 185, à paraître fin janvier, sera consacré aux femmes** en préparation de la journée internationale pour les revendications des femmes. Les organisations syndicales peuvent commander des exemplaires supplémentaires au 01 55 82 83 83 ou 83 82.

[www.ucr.cgt.fr/vienouvelle](http://www.ucr.cgt.fr/vienouvelle)

### BON DE COMMANDE

à retourner à *Vie nouvelle*, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex

**Vie nouvelle N°** \_\_\_\_

Commandez dès aujourd'hui

Pour faire connaître *Vie nouvelle*

Je commande :

\_\_\_\_ Paquet(s) de 25 ex de *Vie nouvelle* N° \_\_\_\_ au prix de 11 € (frais de port uniquement),

soit un total de \_\_\_\_ x 11 € = \_\_\_\_ €

**Chèque à joindre à la commande à l'ordre de VIE NOUVELLE**

Nom et adresse d'expédition :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

## USR PARIS

# Un 9<sup>e</sup> congrès pour aller de l'avant

Les 4 et 5 novembre dernier, s'est tenu le 9<sup>e</sup> congrès de l'USR Paris où 132 délégués ont débattu sur l'analyse de la situation économique et sociale, le développement d'une démarche revendicative ancrée sur la réalité parisienne et sur l'amélioration de l'outil syndical Cgt à la hauteur des besoins des retraités.

La salle des cheminots de la rue Traversière est restée comble du premier au dernier instant du congrès. Une affluence bénéfique à la qualité des débats. Les congressistes ont confirmé la détermination de la Cgt à combattre la politique du gouvernement au service des intérêts du patronat et aux conséquences néfastes pour le monde du travail et pour les retraités. Baisse du pouvoir d'achat, casse des services publics,

en particulier ceux de la santé et de la protection sociale ont été dénoncés. Le congrès se situait dans une phase dynamique après les actions du 3 juin et du 30 septembre. Pour inverser le cours des événements, les camarades ont mis en évidence la nécessité de poursuivre et amplifier les luttes, de leur donner plus de cohérence pour gagner en efficacité. Il s'agit à cet effet de porter avec plus de constance, l'ensemble des aspirations des retraités à partir de leurs préoccupations quotidiennes. Un tel objectif exige que l'organisation syndicale soit à la hauteur des enjeux. Les congressistes ont noté les efforts indispensables à accomplir pour renfor-

cer la Cgt, développer l'activité des sections professionnelles et des collectifs locaux. Le nouveau conseil départemental profondément renouvelé aura la charge d'appliquer la feuille de route adoptée à la suite des débats.

PHILIPPE GITON



## USR HAUTS-DE-SEINE

# Un 10<sup>e</sup> congrès pour une activité Cgt de proximité

Le congrès de l'USR-CGT 92 s'est tenu les 13 et 14 novembre. 66 camarades se sont retrouvés pour débattre de l'actualité économique et sociale et leurs conséquences : baisse du pouvoir d'achat, destruction des services publics, du système de santé, de la sécurité sociale. Mais aussi de quelles organisation et activité Cgt ils avaient besoin pour développer les luttes, pour être plus efficace.

La participation aux débats a été particulièrement riche et fournie avec plus de 70 interventions. Beaucoup de chaleur humaine et de fraternité se sont dégagées de ces deux journées. Ça donne confiance et des raisons d'espérer.

Ce fut un congrès dynamique dans la foulée des manifestations du 3 juin et du 30 septembre. Les revendications spécifiques aux retraités ont été mises en relief avec la

nécessité d'agir pour les défendre. Car s'ils ne le font pas, personne ne le fera à leur place. C'est, sans aucun doute, la justification du syndicalisme retraité.

Les questions de la paix, du désarmement, de l'exigence de la fin des guerres

et conflits aux différents points du globe ont aussi été portés par les débats. Tous les peuples en subissent les conséquences sociales et économiques alors que s'enrichissent les marchands d'armes et les financiers. D'où la nécessité de poursuivre la lutte pour la paix.

Des progrès sont encore à faire sur la nécessité de bien articuler la double nature du syndicalisme retraité (professionnelle et territoriale) et sur celle de la continuité syndicale. Bien que relevant pour l'essentiel des actifs, cette dernière nécessite que nous apportions toute notre aide. Le conseil départemental renouvelé va contribuer à faire vivre la Cgt « retraités » et travailler à son développement et son rayonnement en s'appuyant sur la vie des commissions.

DANIÈLE LEDOUX



## PAUVRETÉ

# De plus en plus fragilisés

**Ils sont toujours plus nombreux à frapper aux portes du secours populaire ou du secours catholique. Deux organisations aux avant-postes d'une société appauvrie.**

### Une enquête du Secours Populaire: urgence et devoir d'agir

« En 2014, la précarité se généralise, la peur de l'avenir pour soi ou pour ses enfants touche des couches de plus en plus larges de la population. Les chiffres du baromètre Ipsos le confirment. 66 % des personnes interrogées ont un proche qui vit la pauvreté, contre 56 % en 2007. Pour 29 % d'entre elles, ce sont des membres de leur famille. Ces préoccupations leur sont devenues si familières qu'elles déclarent à 86 % craindre de voir la pauvreté frapper leurs enfants, plus encore que leur propre génération. Ces chiffres corroborent l'enquête de 2012 sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux menée par la Direction



de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et publiée fin juin 2014, comme ils corroborent le rapport 2013-2014 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes)... » Selon un texte de Henriette Steinberg secrétaire nationale du Secours populaire français.

**Le secours catholique déclare dans son rapport statistique du 6 novembre dernier que 1 477 000 personnes ont été accueillies en 2013 soit 46 000 de plus que l'année précédente.**

« Ils sont 100 000 chaque année à passer le seuil de pauvreté fixé à 40 % du revenu médian (623 €) et rien de ce que nous observons sur le terrain ne permet de dire que cette tendance s'inverse » constate l'organisation de solidarité.

Et, si aucune catégorie n'est épargnée (couples avec ou sans enfant - familles monoparentales

- personnes seules...), la part des seniors ne cesse d'augmenter.

Les moins de 40 ans restent très nombreux à demander de l'aide (48,5 %) mais les plus de 50 ans représentent aujourd'hui 25,5 % des personnes accueillies, contre 18 % en 2001. Et les plus de 60 ans représentent désormais 8,5 % du million et demi de personnes ayant franchi le seuil des permanences du Secours catholique. Ils n'étaient que 5 % en 2000.

Le taux de chômage des 55-64 ans s'élève à 72 %. Les femmes sont les premières victimes de cette

paupérisation. Elles représentent 61 % des plus de 60 ans accueillis l'an dernier, contre 58 % en 2010.

« Laisser se réduire le mon-

tant des retraites, comme ne pas revaloriser celui de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, mettrait encore plus de ces personnes dans une situation de précarité avec l'augmentation des coûts du logement, de l'énergie ou de la santé » écrit le Secours catholique dans son rapport.

Constatant encore qu'au-delà de la pauvreté monétaire il y a « une inquiétante dégradation du lien social (...) les gens se retrouvent sans personne sur qui s'appuyer », le Secours catholique demande au gouvernement de « favoriser la création de réseaux d'entraide à ancrage très local et la tenue d'une conférence nationale de la protection sociale ».

## Arrco/Agirc

Initialement programmées pour la fin du mois de novembre, les nouvelles négociations devront s'ouvrir en février 2015. Alors que depuis 2003 le montant des cotisations encaissées par l'Agirc ne permet plus de couvrir le montant des pensions, la caisse puise dans ses réserves. Des réserves qui risquent d'être épuisées d'ici 2018. Les réserves de l'Arrco risquent elles d'être épuisées en 2027.

Pourtant, le Medef refuse toujours d'augmenter les ressources des deux régimes et continue de proposer de fusionner les deux caisses.

La Cgt a fait 4 propositions de mesures pour rétablir l'équilibre budgétaire des deux régimes de retraite complémentaire. Les services de l'Arrco et de l'Agirc étudient ces propositions.

Le patronat voudrait faire payer une partie de la retraite des cadres par les non-cadres, baisser le niveau des pensions de l'ensemble des salariés, et créer une nouvelle entité juridique. Elle se substituerait à l'Agirc, l'Arrco et l'Ircantec pour constituer un régime complémentaire unique fonctionnant sur le modèle des comptes notionnels suédois « à cotisations définies ». Le patronat souhaite également développer massivement l'épargne retraite, porter un coup fatal au statut cadre dont le Medef ne veut plus depuis de longues années.

Nous sommes des milliers de retraités concernés par le risque de voir sérieusement amputé une partie de notre retraite. Dès le début de l'année avec les salariés actifs, nous allons avoir besoin de nous mobiliser. Affaire à suivre...

**Pour mieux comprendre, voir le site de l'UGICT-CGT : [www.ugict.cgt.fr](http://www.ugict.cgt.fr)**

## SILVER ÉCONOMIE : LES BRACELETS CONNECTÉS



Les assureurs sont intéressés par les bracelets connectés. Un jour mon assureur me dira : « Monsieur, selon votre bracelet connecté vous n'avez pas assez marché, vous avez mangé trop gras, vous vous êtes couché trop tard. Les risques santé étant plus importants, je vais devoir augmenter le prix de votre assurance ». De la science-fiction ? Pas sur ! AXA offre un traqueur d'activité aux 1 000 premiers souscripteurs. Aujourd'hui, c'est un bonus, demain ce sera un malus.

Le bracelet connecté est ce bracelet que l'on trouve dans des grandes surfaces qui, placé au poignet analyse le nombre de pas effectués, les calories brûlées, le sommeil et le rythme cardiaque. Un objet utile, mais pour quel service ?

## INTERNET, UN BON MOYEN DE LUTTER CONTRE LA SOLITUDE ? CE N'EST PAS SÛR.

Réseaux sociaux : 40 % des Français citent internet comme un lieu vers lequel on peut se tourner pour échanger avec d'autres personnes. Mais seulement 16 % voient en lui « un acteur efficace » pour améliorer la solitude.

## MÉDICAMENTS : LES GÉNÉRIQUES SONT-IL MOINS CHERS ?

Au sujet du prix des génériques, ce témoignage est très parlant : un client confie son ordonnance à la pharmacie. Le pharmacien lui fournit du Phioroglucinol Merck (un générique) à la place du Spasfon, le princeps prescrit. Confiant, le client pense faire preuve d'économie mais tout de même, arrivé chez lui, il fait la comparaison avec une ancienne boîte de Spasfon. Surprise !

La boîte de Spasfon coûte 2,81 € et la boîte de générique coûte 2,13 €. Mais la boîte de Spasfon contient 30 comprimés et celle du générique seulement 10 comprimés.

Pour ce patient, ces pratiques devraient être interdites et sanctionnées. À partir d'aujourd'hui, il s'est juré que l'on ne l'y reprendrait plus et maintenant il demande systématiquement à comparer les prix des médicaments originaux et de leurs génériques.

## LES PRATIQUES MÉDIAS ET MULTIMÉDIAS CHEZ LES JEUNES ET LES SENIORS

Médiamétrie vient de publier les premiers résultats de Home Devices, la mesure des équipements multimédias des foyers et individus en France. Deux tranches de la population tirent les pratiques médias et multimédias : les plus jeunes - de 13 à 24 ans - et les seniors de 65 ans et plus. Ils ont respectivement 51,8 et 45,8 contacts par jour, en forte progression par rapport à 2011. Une augmentation qui peut notamment s'expliquer par la démocratisation des smartphones et le développement des tablettes.

Un nouveau profil émerge : le senior numérique. Agé de 60 ans et plus, il se connecte au moins une fois par semaine à internet. Le senior numérique a plus de contacts médias et multimédias que l'ensemble des 60 ans et plus : 46,6 versus 45,1. Plus connectés et plus actifs également que leurs congénères, les seniors numériques sont plus de 2 sur 3 à pratiquer leurs activités médias et multimédias au cours de déplacements.

Selon l'étude GfK/Médiamétrie, 35 % des foyers français possédaient au moins une tablette tactile au 3<sup>e</sup> trimestre 2014, pour 4 % à la même époque en 2011. Mais, une écrasante majorité lui préférant encore l'ordinateur. Celui-ci est désormais présent dans plus de 8 foyers sur 10, le PC représentant 90,7 % du parc micro-informatique en France.

Sans surprise, l'équipement informatique est toujours lié à un accès internet fixe, dans 96,2 % des cas pour un foyer équipé d'un ordinateur et 97,7 % pour ceux équipés d'une tablette.

Au 1<sup>er</sup> trimestre de cette année, 22 millions de foyers connectés ont été dénombrés. Près de 8 sur 10 (79,5 %) ont accès à internet. Si l'ordinateur reste le moyen prioritaire pour surfer : 79,8 %, les autres écrans sont également présents. 58 % des foyers possèdent une TV connectable (Smart TV reliée à une box ou une console connectable) et 32,6 % d'une tablette.

Mais, 5,4 millions de foyers ne sont toujours pas connectés.

Un chiffre en baisse constante ces dernières années :

- 65,6 % de foyers sans accès à internet au 2<sup>e</sup> trimestre 2005,
- 39 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2009,
- 24,1 % au 1<sup>er</sup> semestre 2013, soit 6,7 millions de foyers.

En un peu plus d'un an, 1 million de familles ont donc franchi le cap. Le profil de celles qui ne l'ont pas encore fait est marqué par l'âge, le type de foyer, l'habitat, le niveau de revenus et d'équipement :

- le chef de famille de 55,4 % des foyers non-connectés a plus de 65 ans,
- 25,9 % des foyers sans accès à internet vivent dans des communes rurales. Plus généralement, la province compte davantage de non-connectés : 3 % de plus que la moyenne. La région parisienne est à 15,7 %.



## ÊTES-VOUS POUR OU CONTRE LA VENTE DE MÉDICAMENTS À L'UNITÉ ?

4 régions (PACA, Ile-de-France, Lorraine et Limousin) expérimentent la vente à l'unité de médicaments. 100 officines se sont déclarées candidates.

Le coût des médicaments atteint 6 milliards en 2013, d'après l'Agence nationale du médicament. L'inspection générale des affaires sociales déclare qu'un médicament sur deux n'est pas consommé. Ces médicaments enfermés dans les armoires à pharmacies sont à l'origine de nombreux accidents. Ces quelques arguments justifient la vente de médicaments à l'unité.

Par contre, beaucoup de pharmaciens se disent contre cette proposition et estiment que la vente à l'unité ne répondra pas aux vrais problèmes. Il faudrait développer mieux l'accompagnement du patient et la relation médecin-pharmacien. De plus, les risques d'erreurs de prescriptions avec des tubes ou des boîtes accompagnés de notices photocopiées peuvent s'accroître...

## VERS D'AUTRES PROFITS DES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

L'investissement dans la production pharmaceutique a baissé : 120 millions de moins entre 2010 et 2013. Les laboratoires cherchent une parade pour maintenir leurs profits : orienter la recherche et développement vers des marchés à niche comme les cancers ou les pathologies cardiovasculaires dont le traitement est très coûteux et « souvent soutenu par les pouvoirs publics », explique Khalid Aït-Yahia de la COFACE. L'autre piste consiste à aller chercher la croissance là où elle se trouve, c'est-à-dire dans les pays émergents.

## LA TÉLÉMÉDECINE À PARIS

Pour éviter de se déplacer, les patients de l'hôpital gériatrique Vaugirard Gabriel - Pallez, à Paris, entrent en téléconsultation avec les experts (cardiologues, dermatologues, orthopédistes, etc.) de l'hôpital Georges Pompidou. Chaque médecin peut ainsi accéder à distance aux informations médicales, examens radiologiques ou électrocardiogrammes du malade. Il est secondé par une assistante de télémédecine chargée d'organiser la session qui s'affiche en très haute résolution et très haut débit.

INFOS - BREVES

## L'OBSERVATOIRE CITOYEN DES RESTES À CHARGE EN SANTÉ TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Dans une étude publiée le 20 novembre dernier, l'Observatoire citoyen des restes à charge en santé, le magazine 60 millions de consommateurs et la société Santéclair, spécialisée dans l'information et l'orientation dans le système de soins, ont mis en exergue la grande disparité de prise en charge des dispositifs médicaux pour les usagers français.

Lunettes, prothèses auditives, fauteuils roulants, appareils respiratoires, pansements spécifiques, semelles orthopédiques... les Français ont dépensé l'an dernier 13 milliards d'euros pour des produits et prestations de santé divers. Sur ce total, 5,7 milliards seulement ont été remboursés par l'Assurance maladie, et 7,3 milliards sont restés à la charge des particuliers ou de leur complémentaire santé.

L'analyse des données fait apparaître de profondes inégalités.

D'un secteur à l'autre d'une part car si les appareils dédiés à l'apnée du sommeil sont pris en charge à 74 % par l'Assurance maladie, les audioprothèses ne le sont qu'à hauteur de 9 % pour les plus de 20 ans.

Inégalités entre les produits d'autre part car si les fauteuils manuels courants sont correctement remboursés, les fauteuils nécessitant plus d'options et notamment ceux qui sont électriques ou verticalisateurs le sont beaucoup moins.

Avant remboursement complémentaire, une paire de prothèses auditives coûte souvent plus de 2800 euros à l'assuré. Un fauteuil électrique, plus de 1800 euros en moyenne et près de 6000 euros ou plus dans 10 % des cas étudiés. Certains patients sont ainsi victimes d'une double peine : plus leur handicap nécessite une haute technicité de prise en charge, moins bien il est remboursé par l'Assurance maladie. Et même après financement complémentaire, le reste à charge peut demeurer élevé.

Face à ces inégalités mais aussi celles que représentent les prix libres (le même modèle d'audioprothèse coûte 10 à 50 % plus cher lorsqu'il est vendu à un assuré de moins de 20 ans, mieux remboursé, que lorsqu'il équipe un adulte de plus de 20 ans, mal remboursé), les membres de l'Observatoire appellent à une remise à plat complète des conditions de prise en charge des produits et prestations remboursables.

article paru sur le site Agevillage (<http://www.agevillage.com>)



**ucr-actualités**

bulletin d'information trimestriel de la cgt retraités

Jeté sous film : Compte rendu du 10<sup>e</sup> Congrès de l'UCR-CGT. 210x297mm - 112 p. A tous les abonnés. Presse +

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

Directeur de publication : François Thiery-Cherrier - Secrétaire de rédaction : Corinne Scheidt

Réalisation graphique : Madiana Caldeira - Prix du numéro 2,50 € - Abonnement de soutien

d'un an : 15 € - 263, rue de Paris 93515 Montreuil cedex - Tél. : 01 55 82 83 82 - e-mail : ucr@cgt.fr

Commission paritaire 0415 S 06446 - Dépôt légal à parution - ISSN 0248-0026

Impression : Rivet P. E. 24 rue Claude-Henri-Gorceix - 87022 Limoges cedex 9 - Tél. : 05 55 04 49 50



Crédit photo : Gerhard Linnekogel / Eyesee

## 94 % de nos sociétaires sont prêts à nous recommander<sup>(1)</sup>. Et vous ?

Parrainez vos proches et bénéficiez de réductions allant jusqu'à 90 euros<sup>(2)</sup>.

Renseignez-vous et retrouvez les conditions du parrainage en Point d'accueil  
ou sur [www.macif.fr](http://www.macif.fr).



(1) Baromètre interne Macif, mesure de la qualité perçue sur cet item 93,9 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014.

(2) Offre soumise à conditions, valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015. Parrainage limité à trois filleuls par an soit une réduction de 15, 30, puis 45 € sur votre prochain appel de cotisation dès la souscription d'un contrat Macif par votre filleul.

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.



**LA SOLIDARITÉ  
EST UNE FORCE**